

Les deux Parties ont convenu de tenir la prochaine réunion de la Commission mixte permanente à Ottawa, en automne 1989.

Fait à Bruxelles, le 28 octobre 1987, en deux originaux, en langue française, les deux textes faisant également foi.

Pour le Gouvernement du Canada.

Pour la Communauté française de Belgique,



Peter WALKER.



Roger DEHAYBE.

Le Représentant du Royaume de Belgique qui prend acte des engagements pris ci-dessus.



Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL.